

L'OTAN intégrée dans l'ONU ?



Durant la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945), le bilan humain fut de 60 millions de victimes militaires et civiles dont les Juifs, les Tsiganes, les opposants politiques morts dans les camps de concentration et d'extermination.

Le 26 juin 1945, l'ONU (Organisation des Nations Unies) fut créée. À cette époque, elle comptait 45 États membres ; en 2013, leur nombre atteignait 193. Si la guerre était terminée avec la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazie et le Japon en 1945, deux ans plus tard en 1947, une période de tensions appelée « Guerre froide » prit naissance lors du partage des zones d'influences entre les États-Unis et l'URSS.

Afin d'endiguer l'extension de l'URSS, les États-Unis avaient créé le 4 avril 1949 l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) qui aujourd'hui compte 28 États membres.

Le 25 juin 1950 éclata la guerre de Corée, les communistes du Nord occupèrent la capitale Seoul de la Corée du Sud.

Pour contrecarrer l'action américaine, les Soviétiques initièrent en mai 1955 le Pacte de Varsovie composé de 8 pays d'Europe de l'Est et de l'URSS. Les États-Unis avaient installé des fusées en Turquie en novembre 1961, braquées vers l'URSS. Les Soviétiques installèrent des fusées à Cuba en octobre 1962 dirigées vers les États-Unis. Allait-on s'acheminer vers une troisième guerre mondiale ?

En 1974, la Turquie membre de l'OTAN attaqua Chypre, pays souverain et occupa le nord de l'île. D'après l'article 5 du statut de l'OTAN, en cas d'attaque d'un pays

membre, l'OTAN doit porter secours au pays agressé. Mais dans le cas où un pays membre de l'OTAN attaque un autre pays, l'agresseur ne devrait-il pas être sanctionné de façon exemplaire ?

En décembre 1991, l'URSS éclatait, les États composant cette union déclarèrent tour à tour leur indépendance. La Russie devint un État fédéral. Après la chute du mur de Berlin et la dislocation de l'URSS, le Pacte de Varsovie fut désintégré. La menace du bolchevisme étant écartée, ne serait-il pas opportun de supprimer aussi l'OTAN ?

Plaque tournante du trafic d'opium, l'Afghanistan était sous la coupe des Talibans. L'OTAN y intervint après le 11 septembre 2001 pour assurer l'ordre et la sécurité dans ce pays où des civils mourraient régulièrement.

En 2003, sans mandat de l'ONU, le président George W. Bush et ses alliés le britannique Tony Blair et l'espagnol José Maria Aznar déclenchèrent une attaque massive contre l'Irak pour renverser son dirigeant Saddam Hussein.

Début janvier 2011, une manifestation populaire en Tunisie renversa le président Ben Ali. On a appelé cette révolution le début du « Printemps arabe ». Puis ce fut le tour de la Libye de Kadhafi. Jadis, ce pays était armé et soutenu par les pays d'Europe et la Russie pour maintenir les flux migratoires vers l'Europe. Kadhafi bénéficiait d'un soutien populaire, mais était considéré par certains cercles comme un dictateur, son éviction devenait nécessaire. L'aviation de l'OTAN apporta son soutien à l'opposition libyenne en passant de la zone d'exclusion aérienne aux bombardements des sites stratégiques du pays.

L'Égypte fut dans la ligne de mire puis la Syrie dont la situation désastreuse est l'exemple vivant de l'action du « Printemps arabe ». Pourtant, dans cette région, il y avait encore d'autres États arabes dont les dirigeants étaient de sanguinaires dictateurs mais l'ordre était de ne pas les toucher.

La situation catastrophique qui règne actuellement au Proche et au Moyen Orient est le résultat des actions délibérées entreprises par les Occidentaux et l'OTAN .

Revenant à la situation d'après la Seconde Guerre Mondiale, à la dislocation de l'URSS et à la fin du Pacte de Varsovie avec la disparition de la menace d'extension du bolchevisme, l'Europe et les États-Unis devraient cesser leurs actions dans le cadre de l'OTAN et transférer leurs structures militaires et logistiques à l'ONU car elle est la seule institution universelle qui gère les intérêts et la protection des pays du monde. En outre, il serait plus opportun que le siège de l'ONU soit transféré dans un autre pays, plus près des États européens, asiatiques et africains.

La paix et la sérénité tant attendues par la population du monde seraient

certainement assurées par cette mutation de l'OTAN dans le cadre de l'ONU.
Vercors, dans un livre, avait présenté des images de la Seconde Guerre évoquant la misère des peuples, les bombardements, les morts, les blessés en concluant : « Est-ce qu'il fera beau demain » ?

Après tant d'années , ses souhaits pourraient-ils devenir réalité ?

Nersès Durman-Arabyan *

*officier de réserve dans l'Armée turque sans y avoir fait son service militaire. Installé en France depuis 1948, il a perdu deux de ses camarades d'école lors de la guerre de Corée, combattant dans l'Armée turque sous le commandement de l'OTAN.

La France & l'OTAN : le 7 mars 1966, le général Charles de Gaulle - réélu trois mois plus tôt président de la République, au suffrage universel direct, annonce au président américain Lyndon Baines Johnson le retrait de la France du commandement militaire intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

les Etats-Unis évacuent vingt-sept mille soldats, trente-sept mille employés et trente bases aériennes, terrestres et navales.

La France, écrit le général De Gaulle : , « *se propose de recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté, actuellement entamé par la présence permanente d'éléments militaires alliés ou par l'utilisation habituelle qui est faite de son ciel, de cesser sa participation aux commandements intégrés et de ne plus mettre de forces à la disposition de l'OTAN* ».

La **réintégration de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord**, annoncée par le président de la République [Nicolas Sarkozy](#) au [Congrès à Washington](#), devient effective lors du [sommet de l'OTAN à Strasbourg-Kehl](#) les 3 et 4 avril 2009.... sous certaines conditions :

- la préservation d'une liberté d'appréciation totale pour la contribution de la France à des opérations de l'OTAN ;

☒ **le maintien de son indépendance nucléaire** ; la France a décidé de ne pas rejoindre le Groupe des Plans Nucléaires de l'OTAN (NPG), qui est en charge de la planification nucléaire de l'OTAN ;

☒ **aucune force française** n'est placée **en permanence sous un commandement de l'OTAN en temps de paix** ;

☒ enfin, la **non-participation au financement commun de certaines dépenses décidées avant notre retour dans la structure de commandement**

sources : Le Monde diplomatique , wikipedia